

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickeL.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Yves Lefier
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

7^e année, N° 35, © novembre 1999

Dans ce numéro :

Abréviations d'expressions latines /
Barguiner (barguigner) / Carat / Crémailière /
Dalot (ou daleau) / Excitant / Gazette /
Liste tentative / Obsolète / Pigeonnier /
Siéger (sur un comité) / Vidéaste



Pensée langagière : «*Ce sont les mots qui conservent les idées et qui les transmettent; il en résulte qu'on ne peut perfectionner la langue sans perfectionner la science, ni la science sans la langue.*»

(Antoine-Laurent de Lavoisier)



Correction : dans notre numéro 33, une malencontreuse erreur s'est glissée au terme **annexe**. Ce mot est bien f. s. et non m. s. Et dire que plusieurs juraient de l'infailibilité du **Langagier**!

ABRÉVIATIONS D'EXPRESSIONS LATINES

L'anglais et le français ont emprunté au latin un grand nombre d'expressions courantes, souvent utilisées en forme abrégée, mais les deux langues n'ayant pas toujours retenu les mêmes expressions ou adopté les mêmes abréviations, il faut être très vigilant lorsqu'on traduit de l'anglais vers le français ou qu'on rédige en français avec, à l'esprit, les formes anglaises. Voici quelques expressions latines abrégées en anglais et en français.

ABRÉVIATIONS D'EXPRESSIONS LATINES		
Latin	Anglais	Français/ abréviation
<i>et alii</i>	et al.	et autres/(éviter et al.)
<i>et cetera</i>	etc	et le reste/etc.
<i>exempli gratia</i>	e.g.	par exemple/ p. ex.
<i>ibidem</i>	ibid	même endroit/ibid.
<i>idem</i>	id	le même/ id.
<i>id est</i>	i.e.	c'est-à-dire/ c.-à-d.
<i>loco citato</i>	loc. cit.	endroit cité/ loc. cit.
<i>nota bene</i>	NB	notez bien/ N.B.
<i>opere citato</i>	op. cit.	ouvrage cité/ op. cit.
<i>post scriptum</i>	P.S.	écrit après/ P.-S.

BARGUINER (barguigner)

La langue populaire au Canada utilise encore ce vieux terme que l'anglais a emprunté au français au Moyen Âge sous sa forme *bargaignier* pour en faire éventuellement *to bargain*.

Probablement d'origine francique et germanique, *bargaignier*, puis *barguignier* et enfin *barguigner* ont pris deux sens : «faire le commerce», et «débatte le prix d'un article» pour obtenir une meilleure affaire. Dans les villages québécois d'autrefois, il y avait toujours ce type inventif et tenace, le **barguigneux**, qui **barguinait** ses articles à l'occasion de visites stratégiques à l'épicerie, chez le forgeron, à la beurrerie locale, ou sur le perron de l'église, après la grande messe du dimanche!

En France, le terme n'a plus que le sens de «hésiter, avoir de la peine à se déterminer», mais, sous l'influence de l'anglais, la langue populaire au Canada a conservé l'ancien sens de «marchander un meilleur prix, négocier un prix ou de meilleures conditions». Dans l'expression anglaise *collective bargaining* subsiste cet ancien sens de «négociateur de meilleures conditions».

CARAT

Si le français tient **gazette** de l'italien *gazeta* (voir plus bas), il tient aussi **carat** de l'italien *carato* (venu de Venise, comme dans le cas de **gazette**). Mais le mot est parvenu à l'italien par l'arabe *qirât* (graine de caroubier, la 24^e partie du denier à La Mecque), lequel le tenait du grec *keration* (dérivé de *keras* = corne (cf. kératine)).

Le **carat** est une proportion représentant la vingt-quatrième partie d'or fin contenue dans une quantité d'or. Ainsi, l'or à vingt-quatre **carats** est de

l'or pur; l'or à dix-huit **carats** contient dix-huit parties (75 %) d'or fin et le reste en d'autres métaux. En orfèvrerie, **carat** désigne l'unité de mesure de masse valant 0,2 gramme employée pour l'estimation des pierres précieuses et des diamants.

CRÉMAILLÈRE

Vous connaissez l'expression «pendre la **crémailière**»? C'est le fait de célébrer par un repas, son installation dans un nouveau logement. **Crémailière** est un très ancien terme d'origine grecque (*kremastér*) et latine (*cramaculus*) et de l'ancien français (*cramail, cremail*) dont le sens n'a presque pas changé sur plus de deux millénaires. En grec, en latin et en français, le terme exprime l'idée de «suspendre à l'aide de crans». Ainsi, «pendre la **crémailière**», c'est suspendre une marmite dans une cheminée à l'aide de la **crémailière**, cette tige de fer munie de crans qui permet de fixer la marmite à différentes hauteurs.

Le terme est aussi utilisé dans le domaine technique. Il désigne un appareil muni de crans qui permet de relever ou d'abaisser un objet, ou de transformer un mouvement rotatif en mouvement rectiligne. Votre voiture a probablement un système de direction à **crémailière** (angl. *rack and pinion*).

DALOT (ou DALEAU)

On entend encore les vieux Canadiens dire : «Il faut que je répare mes **dalots**» (en parlant des gouttières du toit). Pourtant, le français standard n'a pas ce sens. En Normandie, cependant, **dalot** a d'abord désigné le trou dans la paroi d'un navire, pour l'écoulement des eaux embarquées. Ce sens est passé au Canada et, par extension, le mot désigne la gouttière elle-même et, éventuellement, le tuyau de descente de la gouttière.

On peut constater une même évolution de sens à propos du terme **dalle**. D'origine scandinave (*daele* = gouttière), ce

mot est venu au français par le normand. Il a d'abord eu le sens de «pierre légèrement creusée, servant d'égout», puis celui de «pierre plate servant à paver le toit d'un édifice». Passé au Québec, le terme a pris le sens de gouttière, alors que le français standard destine ces pierres au seul pavement ou revêtement du sol. C'est ce qui explique une expression comme : «Une dalle funéraire recouvrait sa tombe».

EXCITANT

En anglais, tout est *exciting* (???) : un film, une rencontre, une conférence, un tour de montagnes russes, un voyage, un cours de français, la prof elle-même, etc. Cet abus du terme en anglais invite les Francophones en milieu bilingue à en faire autant! On entend donc fréquemment : «J'ai assisté à un spectacle excitant». «J'ai fait un voyage excitant», etc.

Rappelons qu'en français le terme a des sens très forts. C'est le fait de se trouver en présence d'une chose, d'une personne «qui excite les sensations, les sentiments» (les trouble, les pique, les bouleverse). Si, en anglais, on peut soutenir un grand niveau d'excitation à toutes les sauces, le français, lui, réserve l'usage de l'adjectif et du substantif à des contextes très précis, là où ça «excite vraiment!» Par exemple, une lecture *excitante* est celle qui émeut, trouble, enivre, ravit, stimule, passionne, enlève, provoque l'enthousiasme ou le ravissement; un discours *excitant* est celui qui attire, séduit, provoque, exalte, enthousiasme; une sensation *excitante* est celle qui pique, aiguise, provoque, allume le désir, notamment le désir sexuel; une personne *excitante* est appétissante, séduisante, sexy, alléchante. À la forme négative, le terme peut avoir la valeur de «pas très intéressant, pas trop agréable, pas très plaisant». Quant au substantif, si vous prenez un *excitant*, vous vous offrez un *réconfortant*, un *stimulant*, un *tonique*.

Comme on le constate, tous les contextes ci-haut appellent plusieurs synonymes qui peuvent avantageusement remplacer le fameux *excitant*.

GAZETTE

L'Université Laurentienne a sa *Gazette*, la France a eu sa *Gazette de France*, premier journal français créé en 1631, Colorado Springs a *The Gazette*, et il y a aussi *The Montreal Gazette*. Mais d'où vient ce terme aux consonances vaporeuses, presque gazéifiantes? C'est ce que nous demande une lectrice et voici quelques éléments de réponse.

Il faut d'abord se rendre à Venise, au XVII^e siècle, où se publiait une feuille d'information du nom de *Gazeta de le novite*. Pourquoi *Gazeta*? Parce que cette publication périodique coûtait une *gazeta*, nom d'une pièce de monnaie frappée à Venise en 1539. Le terme a été repris un

peu partout dans le monde comme nom propre de journal. Au Canada français, cependant, le mot a acquis un sens plus général et a désigné toute forme de publication périodique utilisant du papier journal. Par exemple, en prévision d'un déménagement, on enveloppait sa vaisselle «dans d'la *gazette*». Et dans les *bécosses* canadiennes (voir Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, p. 105), il y avait toujours une bonne provision de *gazette*.

LISTE TENTATIVE

Nous savions qu'une liste pouvait être complète, intéressante, attrayante, même alléchante, mais qu'elle soit *tentative*? Tant qu'à commettre une faute, il faudrait aller jusqu'au bout et dire qu'il s'agit d'une liste *tentatrice*!

Utilisons plutôt des adjectifs comme *préliminaire*, *provisoire*, *temporaire*, *intermédiaire*.

OBSOLÈTE

Une lectrice se demande si ce n'est pas faire un anglicisme que de dire : «L'usine utilise un équipement *obsolète*». Oui et non.

Obsolète est un très ancien terme français, venu du latin *obsoletus* (passé de mode, vieilli). Ce sens est très voisin de celui de *désuet* (sorti des habitudes, du goût moderne). On parle de «coutume *désuète*» (passée, archaïque) et, en linguistique, de «mot *obsolète*» (ancien, passé d'usage).

Mais l'anglais a donné à *obsolete* (également dérivé du latin *obsoletus*), le sens de «*outdated in design, style or construction*», sens que le français n'a jamais eu, du moins jusqu'au XX^e siècle. Aujourd'hui, le domaine de l'économie accorde à *obsolète* le sens anglais de «périmé» en parlant d'équipement, de machine. Deux autres termes, *obsolescence*, n.f. et *obsolescent*, adj., sont passés de l'anglais au français en 1955 et en 1960 respectivement et ont conservé le sens anglais du «vieillessement d'un article, d'un équipement, dû à l'apparition de modèles nouveaux».

PIGEONNIER

À l'Université Laurentienne, on utilise instinctivement *pigeonnier* pour désigner cet ensemble de compartiments dans lesquels on dépose des lettres et des journaux dans les salles communes ou les secrétariats de département.

Le terme signifie d'abord un petit bâtiment où l'on élève des pigeons et, par extension, un petit logement situé aux étages supérieurs d'un immeuble résidentiel. En France, on ne connaît pas le sens canadien du terme, soit celui de cases dans lesquelles on glisse le courrier. C'est probablement sous l'influence de l'anglais *pigeonhole* que *pigeonnier* s'est solidement implanté au Canada, par analogie avec la forme du bâtiment ser-

vant à l'élevage des pigeons. Si *pigeonnier* vous paraît trop «pure laine», utilisez *casier*, *case*, *compartiment*. Ex. : «Veuillez déposer vos dissertations dans mon casier, au secrétariat du département».

SIÉGER (sur un comité)

Sous l'influence de l'expression anglaise *to sit on a Committee*, on entend souvent la forme erronée *siéger sur un comité*. Dans cette expression, l'usage de *sur* est incorrect car cette préposition marque, en français, une position concrète. Ex. : «J'ai déposé mon sac *sur* la table». «*Siéger sur* un comité» signifierait, littéralement, qu'on est assis sur un objet qui s'appelle un comité (devant la lenteur de certains comités, on aimerait parfois s'asseoir dessus!).

Siéger, verbe intransitif, peut avoir un sujet de personne et il signifie, dans ce cas, «tenir séance, être en séance». Ex. : «Les membres du Sénat de l'Université Laurentienne ont *siégé* durant toute la nuit à discuter de bilinguisme». Il peut aussi avoir un sujet de chose et il signifie alors «avoir son siège, se trouver à un endroit». Ex. : «Le Sénat de l'Université a *siégé* exceptionnellement à l'Hôtel de Ville».

Pour rendre l'expression anglaise *to sit on a Committee, on a Board*, il faut plutôt employer «faire partie d'un comité, être membre d'un conseil» ou encore «*siéger à un comité*».

VIDÉASTE

Voici un terme qui illustre bien le processus évolutif d'une langue. Les frères Lumière ont d'abord créé le mot *cinématographe* (1892), du grec *kinêma*, mouvement (Vous reconnaissez des dérivés tels que *kinésithérapie, kinescope, kinesthésie*, etc.) et de *-graphie* (qui transcrit). La forme abrégée du nom de l'appareil servant à reproduire le mouvement, *cinéma*, s'est rapidement implantée (1893), puis *cinématographique* (1896), *cinéophile* (1912), *ciné-club* (1920), *cinémathèque* (1922) et enfin *cinéaste* (1922), probablement emprunté à l'italien *cinéasta*.

Quant à *vidéo*, notons d'abord qu'en France le terme est féminin : une *vidéo*, mais qu'au Canada, la tendance est d'en faire un nom masculin : un *vidéo*, un *vidéoclip*. Vers 1982 est apparu, sur le modèle *cinéaste*, le néologisme *vidéaste*, terme en tout conforme au génie de la langue française tant par sa forme que par sa provenance.



Le langagier vous écoute!

Composez le 4305 ou le 4312
ou envoyez un courriel :
langagier@nickel.laurentian.ca